

*Questions orales*

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, ainsi qu'on l'a mentionné ici cette semaine, nous poursuivons nos efforts afin d'essayer de trouver une solution aux problèmes qui se sont manifestés à la fin des négociations de l'Uruguay Round, à Bruxelles, il y a deux semaines. Je reste en contact avec d'autres ministres du Commerce, en particulier des États-Unis, de la Communauté européenne et d'autres pays. J'ai bon espoir que la ronde de négociations connaîtra un dénouement heureux d'ici à la fin de février. Évidemment, seul le temps pourra confirmer cette impression.

Nous n'avons pas changé notre position, mais nous sommes certainement disposés à la réévaluer. C'est ce que nous faisons actuellement, et nous sommes prêts à faire preuve de souplesse, pourvu que les autres intervenants en fassent autant. C'est indispensable si l'on veut trouver une solution aux problèmes.

**M. Vic Althouse (Mackenzie):** Monsieur le Président, le gouvernement préfère-t-il une solution prévoyant le gel et la réduction des subventions aux exportations, ou envisage-t-il sérieusement la possibilité d'adopter le genre de proposition que le premier ministre Grant Devine a formulée et qui consiste à imposer une taxe sur les denrées alimentaires afin de financer le subventionnement de la production alimentaire au pays?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je ne sais pas si le député est en faveur de l'imposition d'une taxe sur les denrées alimentaires. Normalement, la seule mention du mot taxe ici fait tourner les gens au vert. Nous prendrons en considération la suggestion du député. Toutefois, monsieur le Président, je crains fort que nous serions contraints de renoncer rapidement à une telle mesure.

En ce qui a trait aux négociations sur l'agriculture, il faut, pour pouvoir en arriver à une solution, que les règles du GATT s'appliquent au secteur de l'agriculture. Les pays préoccupés par les subventions à l'exportation, les mesures à la frontière et le soutien interne doivent adopter une position précise, autrement l'issue pourrait être négociée. Cela dit, les paramètres sont très clairs. Un engagement ferme doit être pris relativement à ces aspects.

\* \* \*

**LA LOI SUR LES LICENCES D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION**

**M. John Reimer (Kitchener):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre du Commerce extérieur sur un sujet qui touche fortement l'industrie

canadienne du matériel de défense. Des dispositions du Code criminel interdisent effectivement les exportations canadiennes dans ce domaine à nos amis et alliés.

• (1500)

Les entreprises en cause ont maintes fois demandé au gouvernement de présenter une mesure législative autorisant ces exportations sous réserve, bien sûr, de modalités de contrôle rigoureuses en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

Ma question comporte deux volets. Le gouvernement compte-t-il déposer une telle mesure et, dans l'affirmative, quand?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, le député connaît bien le problème que présente ce secteur de nos exportations. Je crois qu'une des entreprises en question se trouve dans sa circonscription. Il fait preuve de beaucoup de diligence en soulevant le problème et en préconisant une solution.

Je peux lui répondre que la mesure législative est prête et sera déposée peu après la reprise des travaux de la Chambre.

\* \* \*

**LES URGENCES MÉDICALES**

**M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Chaque année, dans le monde, 77 personnes en moyenne meurent d'un arrêt cardiaque pendant qu'elles sont à bord d'un avion commercial. En Europe, beaucoup de transporteurs aériens fournissent des défibrillateurs pouvant être utilisés par du personnel médical à bord de l'appareil en cas d'urgence.

Que fait le ministre au sujet de la nécessité d'avoir des défibrillateurs et d'autres fournitures médicales de secours à bord de nos avions commerciaux?

**L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports):** Si mon collègue soulève cette importante question, c'est probablement par suite d'un incident très malheureux qui s'est produit le week-end dernier.

J'ai examiné la situation et j'ai demandé à mes fonctionnaires de commencer à préparer les amendements qui devront être apportés aux ordonnances sur la navigation aérienne afin d'exiger que les agents de bord aient la formation nécessaire pour pratiquer la réanimation cardio-respiratoire.

Mon collègue fait une autre proposition. J'en discuterai avec mes fonctionnaires et avec les transporteurs aériens, et je lui en parlerai.